



VALORISER LA FONCTION D'AGENT DE DÉCHÈTERIE

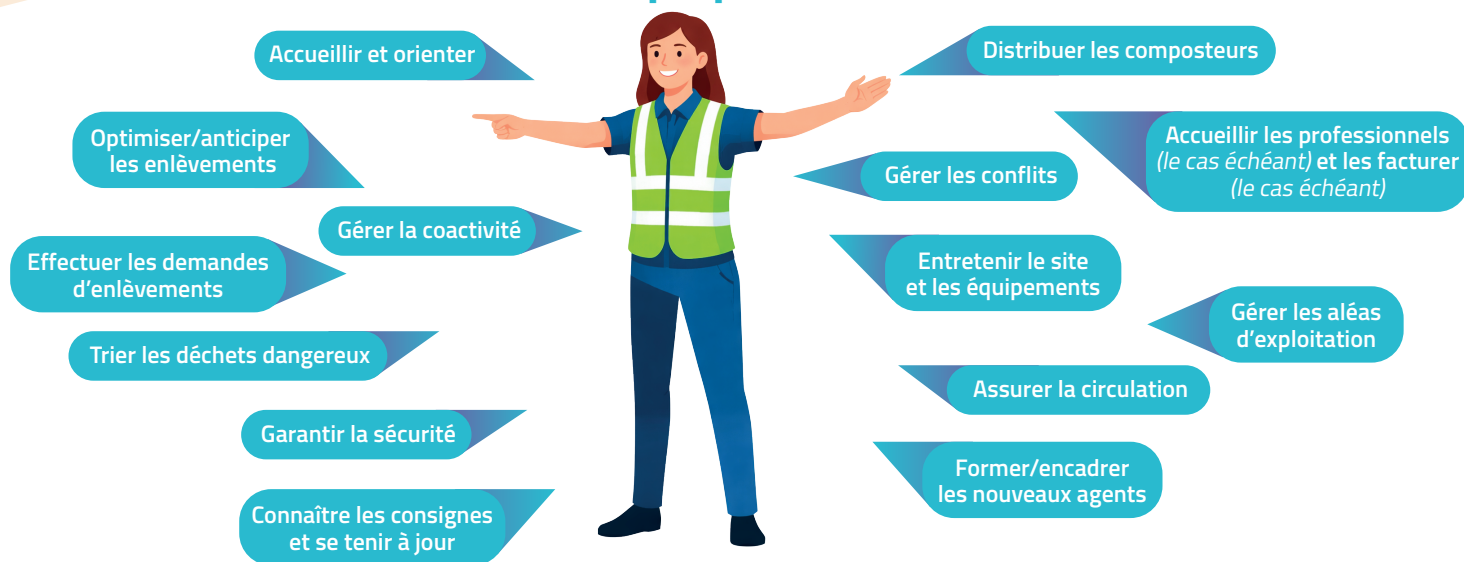
FICHE CONSEIL

L'AGENT : un rôle primordial au contact direct des usagers

Les déchèteries sont au cœur du dispositif de gestion des déchets des collectivités et en constante évolution. Le rôle d'agent de déchèterie est donc primordial. Le poste d'agent de déchèterie est peu valorisé et paraît de ce fait peu attrayant. Le recrutement est donc difficile. L'agent de déchèterie est pourtant le seul agent de gestion des déchets au contact direct des usagers.

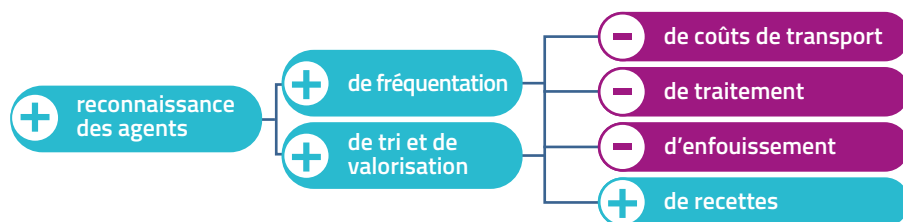


Un poste multi-tâche et en perpétuelle évolution



VALORISER LA FONCTION D'AGENT DE DÉCHÈTERIE : quels objectifs ?

La collectivité se doit de penser la déchèterie comme un outil stratégique de l'économie circulaire. Elle doit donc en ce sens faire de l'agent, l'acteur de cet outil stratégique. Investir dans les agents comme maillons indispensables, c'est une levier supplémentaire pour atteindre des objectifs de la collectivité. Des équations simples :



LE RÔLE DE L'AGENT auprès des usagers

Redéfinir et faire évoluer le rôle de l'agent pour faire de la déchèterie un lieu vivant au service des usagers mais surtout donner de l'attrait au poste, permettre de monter en compétence avec pour objectif la reconnaissance, la valorisation et le changement d'image.

LA DÉCHÈTERIE : les enjeux

Comme tout équipement public, elle apporte du service tout en répondant aux enjeux actuels et à venir.

- Garantir les conditions optimales de sécurité des opérateurs et des usagers
- Intégrer le réemploi
- Mettre en place de nouvelles filières
- Réduire des flux non valorisables
- Et aussi : contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, à la sobriété, à l'économie circulaire, à la maîtrise de la fiscalité, à la solidarité, etc.



LES PRINCIPAUX LEVIERS D'OPTIMISATION



FAIRE ÉVOLUER LE FONCTIONNEMENT DU LIEU

- S'interroger sur le type d'exploitation : régie ou prestation ?
- S'interroger sur les modalités d'accès et de contrôle
- Optimiser les horaires d'ouverture : s'interroger sur les plages, jours, week-ends
- Mener une réflexion sur l'accès donné aux professionnels
- Repenser le cadre de vie de la déchèterie



FAIRE ÉVOLUER LE NOMBRE D'AGENTS ET L'ORGANISATION

- Adapter le nombre d'agents à la fréquentation
- Travailler en équipe et en réseau
- Permettre aux agents d'assurer les nouvelles missions et d'accorder suffisamment de temps aux usagers
- Intégrer des agents référents
- Créer des postes de coordinateurs pour assurer lien et accompagnement
- Favoriser les effectifs tournants



FAIRE ÉVOLUER LA QUALIFICATION ET LE NIVEAU D'EXIGENCE

- Solliciter de nouvelles compétences : informatiques, logistiques, organisationnelles, de communication, d'accueil et de gestion du public
- Assurer une formation, adaptée et suivie, pour permettre la montée en compétence et l'évolution
- Développer le rôle de prévention et de pédagogie
- Améliorer la sécurité (vidéosurveillance, agents en réseau, etc.)
- Adapter les salaires

LA DÉCHÈTERIE : la valorisation efficace des déchets

PROPOSER DE NOUVELLES ZONES :

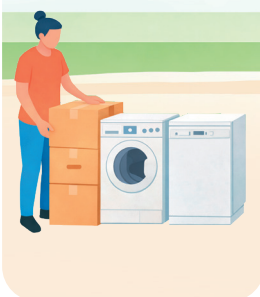
RECYCLERIE



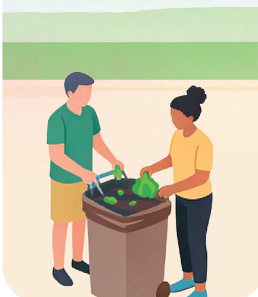
DONS ET BOURSE AUX MATÉRIEAUX



RÉPARATION



COMPOST, BROYAT, ETC



RÉEMPLOI



POUR ALLER PLUS LOIN : questionner la terminologie

L'agent

Le changement de statut de «gardien» vers «agent» est accompagné d'une nouvelle dénomination en accord avec son niveau d'expertise. Quelques exemples :

Agent d'accueil

Agent de déchèterie

Agent de valorisation

Agent valoriste

Equipier/manager d'éco-centre



La déchèterie

La collectivité doit adopter une stratégie affirmée et penser à une nouvelle dénomination pour véhiculer une image adaptée à un lieu revisité. On ne vient plus se débarrasser d'un déchet on vient VALORISER une ressource ou un objet.

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

Toutes les mentions de la fonction d'agent figurant dans ce document sont inscrites au masculin pour faciliter la lecture. Il est bien entendu que ce poste est accessible aux femmes comme aux hommes.



**Fédération nationale des collectivités
concédantes et régies**
20 bd Latour-Maubourg
75007 Paris
www.fnccr.asso.fr
01 40 62 16 40



EN SAVOIR PLUS
Étienne ANQUETIN
e.anquetin@fnccr.asso.fr
06 23 47 74 22

